

Suites données par la SGDN aux recommandations fournies en 2018 par le Conseil consultatif

(Version finale)

Recommandations	Mesures prises
RÉPONSE AUX RECOMMANDATIONS FOURNIES PAR LE CONSEIL CONSULTATIF DANS LE RAPPORT TRIENNAL – CADRE ÉTHIQUE ET SOCIAL	
<i>À la réunion du 20 mars 2018 du Conseil consultatif :</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Les membres du Conseil consultatif ont encouragé la SGDN à veiller à ce que les valeurs et les principes en cours d'élaboration pour l'établissement des partenariats soient conformes aux valeurs et aux principes du Cadre social et éthique de la SGDN. • Un membre du Conseil a suggéré que le Cadre éthique et social révisé comprenne des questions fondamentales et des enjeux éthiques et sociaux clés qui orienteraient les discussions lorsque la SGDN passerait à la phase d'exploitation. Les membres du Conseil ont aussi demandé au personnel de réfléchir à la relation qui existerait entre le nouveau cadre et le cadre original. • Les membres du Conseil ont également suggéré que l'examen du cadre révisé que la SGDN entend faire réaliser par des experts ait lieu avant que le cadre soit abordé avec les comités de liaison communautaires (CLC). Le Conseil a de plus encouragé la SGDN à réfléchir à la façon dont ses principes sociaux et éthiques seront intégrés aux discussions qui seront menées avec les collectivités sur les valeurs et les principes associés à l'établissement d'un partenariat. 	<ul style="list-style-type: none"> • La SGDN et les collectivités travaillent en collaboration à l'établissement de valeurs et de principes, lesquels seront affinés avec le temps en tenant compte de l'avis des collectivités. Compte tenu de ce travail, nous estimons que les valeurs et les principes élaborés jusqu'à maintenant sont conformes au cadre. • Le document du cadre a été affiné en tenant compte des recommandations du Conseil consultatif. Le cadre a notamment été examiné quant à son application à la phase actuelle des travaux. et les fondements du cadre ont été discutés pour situer le document dans son contexte. Au cours de la précédente réunion, la SGDN a aussi soumis à l'examen du Conseil consultatif une comparaison entre le cadre affiné et le cadre original. • L'examen du cadre par des experts est en cours et des modifications ont été apportées.

Recommandations	Mesures prises
RÉPONSE AUX RECOMMANDATIONS FOURNIES PAR LE CONSEIL CONSULTATIF DANS LE RAPPORT TRIENNAL – COMMUNICATIONS SUR L'EAU ET SUR LES DÉCHETS DANS LE DÉPÔT	
<p>À la réunion du 25 juin 2018 du Conseil consultatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> Un membre du CC a souligné que l'eau a de nombreux défenseurs et a suggéré à la SGDN de prendre contact avec le Réseau canadien de l'eau, basé à Waterloo. Un membre du CC a souligné que la SGDN était particulièrement bien placée pour plaider pour la protection des eaux souterraines, vu notamment leur interaction avec les eaux de surface. Un membre du CC a suggéré que la SGDN trouve un langage simple pour expliquer les résultats des analyses des trous de sonde afin de les rendre compréhensibles pour les non-spécialistes. Un membre du CC a suggéré que le principal message à retenir de la présentation <i>Le parcours de l'eau</i> soit que la profondeur est source de sûreté. 	<ul style="list-style-type: none"> Lors d'une prochaine réunion, la SGDN donnera un compte rendu des discussions qu'elle aura eues avec des organisations qui partagent ses préoccupations. Entre-temps, la SGDN a renforcé son réseau de relations et sa visibilité en participant à des conférences et à des événements portant sur l'eau. La SGDN a préparé des présentations sur <i>Le parcours de l'eau</i> pour répondre à certaines préoccupations liées à l'eau. L'équipe de gestion apprécie ce commentaire et reconnaît qu'il est important de communiquer les résultats de l'analyse des trous de sonde de façon à ce qu'ils soient bien compris par les membres des collectivités concernées. Le personnel technique et de concertation travaille en ce moment à élaborer des approches et des présentations qui permettront de répondre à cette importante exigence.
RÉPONSE AUX RECOMMANDATIONS FOURNIES PAR LE CONSEIL CONSULTATIF DANS LE RAPPORT TRIENNAL – SYSTÈME DE GESTION DES CONNAISSANCES	
<p>À la réunion du 25 juin 2018 du Conseil consultatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Conseil consultatif a souligné que la gestion des connaissances ne se limitait pas à la préservation des renseignements et qu'elle devait aussi comprendre la gestion des connaissances liées aux aspects sociaux et autochtones. L'équipe de gestion était d'accord avec cette définition. 	<ul style="list-style-type: none"> La SGDN est résolue à veiller à la bonne gestion des connaissances. L'équipe de gestion convient que cela doit englober la gestion des aspects sociaux et autochtones. La SGDN continue d'améliorer son système de gestion des connaissances et fournira des mises à jour périodiques sur l'évolution de ces travaux.

Recommandations	Mesures prises
RÉPONSE AUX RECOMMANDATIONS FOURNIES PAR LE CONSEIL CONSULTATIF DANS LE RAPPORT TRIENNAL – RENSEIGNEMENTS SUR LES RAYONNEMENTS	
<p>À la réunion du 25 juin 2018 du Conseil consultatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les membres du Conseil consultatif ont recommandé au personnel de la SGDN de se préparer à répondre aux questions qui pourraient être posées sur les accidents nucléaires survenus dans le monde, tel que l'accident de Tchernobyl. • Les membres du CC ont aussi suggéré que les problèmes que les collectivités autochtones ont eus dans le passé avec des projets miniers et nucléaires soient pris en compte. • Un membre du CC a suggéré qu'une explication des doses de rayonnements en langage simple, à l'aide de comparaisons, soit envisagée (p. ex., être assis à côté d'un conteneur de transport sur l'autoroute pendant un temps x équivaut à un nombre x de vols aériens). 	<ul style="list-style-type: none"> • L'équipe de gestion est d'accord avec ce point de vue et veillera à ce que le personnel soit muni de messages clés sur ces situations, bien qu'elle soit consciente que les membres du personnel ne sont pas tous des experts en la matière. • L'équipe de gestion comprend qu'il sera peut-être difficile de faire abstraction des problèmes vécus antérieurement par certaines collectivités lors des discussions sur ce projet. Il faudra faire attention de ne pas assumer une responsabilité dont on ne pourra se dégager par la suite. • La SGDN fera état des travaux qu'elle aura menés à ce sujet lors d'une prochaine réunion avec le CC et en discutera avec lui.
RÉPONSE AUX RECOMMANDATIONS FOURNIES PAR LE CONSEIL CONSULTATIF DANS LE RAPPORT TRIENNAL – ENVIRONNEMENT	
<p>À la réunion du 4 décembre 2018 du Conseil consultatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le CC a discuté en profondeur de la déclaration sur l'environnement présentée. Un membre du CC a demandé si la SGDN ne devrait pas adopter un programme environnemental plus actif et assumer un rôle de chef de file au regard de l'environnement. • Le CC a suggéré qu'il serait peut-être bon que le début de la déclaration sur l'environnement fasse davantage référence à l'aspect du partenariat des travaux de la SGDN. Le CC a aussi suggéré que la SGDN pense à inclure des critères pour ses sous-traitants, puisqu'une partie importante de ses travaux seront réalisés par des tiers. 	<ul style="list-style-type: none"> • La SGDN comprend que l'environnement soit un élément indissociable de la durabilité et du bien-être, et continue d'explorer les façons dont elle devrait aborder la question lorsqu'elle répondra aux préoccupations des collectivités. La SGDN ne souhaite pas imposer ses vues aux collectivités. Les travaux exigés devront tenir compte des besoins des collectivités.

Recommandations	Mesures prises
RÉPONSE AUX RECOMMANDATIONS FOURNIES PAR LE CONSEIL CONSULTATIF DANS LE RAPPORT TRIENNAL – CONCERTATION AVEC LES COLLECTIVITÉS SUR LA SÛRETÉ	
<p>À la réunion du 4 décembre 2018 du Conseil consultatif : Le CC a fait plusieurs suggestions liées aux travaux de concertation menés sur la question de la sûreté :</p> <ul style="list-style-type: none"> • utiliser des analogies bien comprises par tous serait utile; • la période évoquée de « millions d’années » ne serait pas pertinente, puisque certaines personnes vivent au-dessus de gisements de minerai dont le taux de radioactivité est équivalent à celui qu’aura le DGP au bout d’un certain nombre d’années; • le mot « conséquences » employé a une connotation négative; • la SGDN devra dresser l’historique de son processus de réflexion lorsqu’elle présentera les résultats du processus de sélection d’un site et il sera important d’en garder des traces – la gestion de l’information sera importante; • la SGDN devra réfléchir à la façon dont elle s’y prendra pour préparer une version accessible au public des documents produits pour l’évaluation environnementale, lesquels pourraient compter des milliers de pages. 	<ul style="list-style-type: none"> • L’équipe de gestion apprécie les recommandations du Conseil consultatif et a entrepris d’y réfléchir et de déterminer par quelles activités elle pourra le mieux y répondre.
SÉLECTION D’UN SITE ET PARTENARIATS	
<p>À la réunion du 25 juin 2018 du Conseil consultatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un membre du CC a encouragé la SGDN à s’assurer de bien comprendre les objectifs des collectivités afin de nouer un partenariat fructueux. 	<ul style="list-style-type: none"> • L’équipe de gestion a indiqué que les discussions sur l’établissement de partenariats se feraient en collaboration pour faire en sorte que la SGDN ait une idée précise des objectifs des collectivités.
<p>À la réunion du 18 septembre 2018 du Conseil consultatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un membre du CC a suggéré que le déménagement futur de la SGDN dans une petite collectivité pourrait causer des perturbations considérables et que la SGDN devrait examiner comment d’autres industries ou ministères provinciaux ont effectué ce type de déménagement et étudier les pratiques exemplaires en la matière. 	<ul style="list-style-type: none"> • L’équipe de gestion apprécie ce commentaire et en tiendra compte lorsqu’elle planifiera sa stratégie de mobilisation en collaboration avec les collectivités concernées.

Recommandations	Mesures prises		
RETRAITEMENT			
<p>À la réunion du 18 septembre 2018 du Conseil consultatif : Les membres du CC ont assisté à une présentation de Peter Ottensmeyer sur le retraitement du combustible nucléaire irradié et ont recommandé à la SGDN de continuer de surveiller ce qui se fait dans ce domaine.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'équipe de gestion continuera de surveiller les efforts de retraitement et en fera état au CC. 		
PROCESSUS RÉGLEMENTAIRE			
<p>À la réunion du 18 septembre 2018 du Conseil consultatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Après examen de l'affaire de l'oléoduc, les membres du CC ont observé que ce n'est pas la démarche du promoteur qui a été remise en cause, mais les actions des autorités de réglementation et de l'État. Les membres du CC ont estimé qu'une des leçons importantes que la SGDN devait en tirer est qu'elle peut essayer un refus même si sa démarche est parfaite. • Les membres du CC ont souligné aussi que les tribunaux n'avaient pas examiné les décisions politiques plus larges sur la protection marine (c.-à-d. les autres programmes de protection marine mis en place par le gouvernement). La SGDN devra entreprendre une évaluation du cadre politique et réglementaire et comprendre sur quelles bases la décision sera prise. • Une autre observation du CC était que la SGDN devra présumer que le projet fera l'objet d'une contestation juridique. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'équipe de gestion apprécie les commentaires et les suggestions du CC. La SGDN continuera de surveiller l'évolution du paysage réglementaire pour bien comprendre les exigences réglementaires et en fera rapport au CC. 		
<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="191 919 1276 951">Recommandations</th> <th data-bbox="1276 919 1990 951">Mesures prises</th> </tr> </thead> </table>		Recommandations	Mesures prises
Recommandations	Mesures prises		
STRATÉGIE DE VISIBILITÉ			
<p>À la réunion du 4 décembre 2018 du Conseil consultatif : Les membres du CC ont offert quelques suggestions concernant la stratégie de visibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La SGDN devrait mettre l'accent sur la « sûreté sociale » et réfléchir aux moyens qui peuvent être pris pour faire participer les collectivités à la définition de la sûreté; • Le CC a encouragé la SGDN à obtenir l'avis des collectivités quant à ce qui doit être analysé et à solliciter activement l'opinion des citoyens sur les dossiers de sûreté exigés. • Les communications de la SGDN devraient préciser que les citoyens ont aidé la SGDN à élaborer la GAP, soit non seulement les collectivités consentantes, mais un large échantillon de la population canadienne – il 	<ul style="list-style-type: none"> • L'équipe de gestion apporte actuellement des modifications à ses plans pour donner suite aux recommandations fournies par le CC sur chacun de ces points. 		

<p>s'agissant d'un plan échafaudé selon une approche ascendante, une analyse participative de la sûreté.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La SGDN devrait non seulement porter son attention vers ceux dont l'appui sera nécessaire une fois le site choisi, mais aussi vers ceux qui pourraient apporter un appui crucial dans l'éventualité où la SGDN se buterait à des difficultés importantes; • Lorsque la SGDN entreprendra son analyse de la sûreté, elle devra faire en sorte que les collectivités participent à la détermination des préoccupations relatives à la sûreté; • La SGDN devrait informer les penseurs qui s'intéressent aux questions plus vastes, ou d'autres, tels que certains universitaires et des personnes extérieures au secteur nucléaire, et les inviter à participer à la discussion; • La SGDN devrait véhiculer le thème de l'excellence dans ses communications – représenter un modèle international est un message très important – et devrait émettre des communications sur ses travaux techniques. 	
---	--

DISCUSSIONS À HUIS CLOS

Compte tenu de la nature délicate de quelques avis sollicités par la SGDN, il a été jugé opportun de tenir certaines discussions à huis clos afin que les membres du CC aient toute la liberté nécessaire pour explorer en profondeur ces sujets et conseiller la SGDN. La nature de ces discussions tenues à huis clos par le CC en 2018 est décrite ci-dessous. La SGDN a écouté les recommandations fournies et a discuté avec le CC des suites qu'elle a données aux avis reçus.

SÉLECTION D'UN SITE ET PARTENARIATS

À la réunion du 18 septembre 2018 :

Le CC a souligné que la mobilisation de certains groupes d'intérêt pourrait s'accroître au fil du temps et la SGDN doit se préparer à échanger avec eux de manière constructive.

À la réunion du 25 juin 2018 du Conseil consultatif :

Les membres du CC ont longuement discuté du travail mené par la SGDN relativement au processus de sélection d'un site et à l'établissement de partenariats avec les collectivités hôtes potentielles, et ont fourni des recommandations sur les questions suivantes :

- les conseils et le soutien offerts par la SGDN aux collectivités;
- la pertinence pour la SGDN de se renseigner sur les programmes de financement du gouvernement auxquels les collectivités pourraient avoir accès pour mettre en œuvre des projets.

Aux réunions de septembre et de décembre du Conseil consultatif :

Les membres du CC ont fourni des conseils à la SGDN sur le travail qu'elle mène auprès des collectivités pour explorer les questions du consentement et de la volonté, et les moyens qui pourraient être pris pour les assurer et les mesurer.

TRAVAUX QUE LA SGDN ENTREPRENDRA UNE FOIS LE SITE CHOISI***À la réunion de septembre 2018 du Conseil consultatif :***

Les membres du CC ont conseillé la SGDN sur la façon de soutenir la résilience des collectivités une fois le site choisi (les collectivités connaîtront des changements sur le plan de la représentation et d'autres changements au cours de la longue période de mise en œuvre considérée).

EXAMEN PAR DES TIERS DU TRAVAIL DE LA SGDN***Aux réunions de juin et de septembre 2018 du Conseil consultatif :***

Les membres du CC ont fourni des conseils à la SGDN sur les mécanismes d'examen indépendant qui pourraient être envisagés pour la dernière étape du processus de sélection d'un site.